



Les Échos Lauranais

JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

NLe premier tour de l'élection présidentielle s'est déroulé le dimanche 22 avril. Les résultats nationaux sont connus.



A Laure, comme d'habitude, la participation a été importante : 84,66%. Les 712 électeurs lauranais votants ont placé François Hollande en tête avec 37,61%. Viennent ensuite Marine Le Pen à 19,37%, Nicolas Sarkozy 17,09%, Jean-Luc Mélenchon 13,96%, François Bayrou 13,96%, Eva Joly 2,56%, Nicolas Dupont-Aignan 1,57%, Nathalie Arthaud 0,28% et Philippe Poutou 0,14%. Jacques Cheminade n'obtient aucun suffrage. Il y a 10 bulletins nuls.

les électeurs du canton de Peyriac ont placé les candidats dans le même ordre.

Le fait marquant, outre le recul notable du président sortant, est le score important obtenu par la candidate du Front national. Lors des opérations de vote et de dépouillement, on a pu noter la présence des élèves de la classe de Madame Soler qui se sont ainsi familiarisés avec le vote. Voilà un bel exemple de l'apprentissage à la citoyenneté.

Ce bulletin sera distribué entre les deux tours de l'élection. Il est financé par l'argent public. Dans la période, je ne veux pas l'utiliser pour en faire un outil partisan, en m'y livrant à une exégèse de ce scrutin.

Jean Loubat,
Maire de Laure

■ RECRUDESCENCE DES DÉLITS

Nous avions noté en début d'année, une recrudescence du nombre de délits commis sur la commune. Les faits sont là : Laure n'échappe pas à la tendance générale. Les quartiers des villes se protègent de plus en plus et les malfaiteurs prennent nos villages comme nouveau terrain de chasse. Notre village n'est pas un cas isolé.

Il n'est pas question pour les élus de subir sans réagir. Les autorités ont été saisies, des rencontres avec les services de gendarmerie ont été organisées et la surveillance a été renforcée avec le concours des services municipaux. Le Conseil municipal réfléchit à toutes mesures susceptible d'améliorer la sécurité publique.

Un appel est lancé aux citoyens qui pourraient disposer de renseignements ou être témoins de faits inquiétants pour qu'ils en fassent part.

■ ESPACES VERTS

Le jardin public va être « relooké ». Les travaux vont être engagés dans les prochaines semaines par le Syndicat Intercommunal de Cylindrage avec la participation de notre service technique. Les travaux d'aménagement du Bouleodrome sont en cours. Une partie du matériel de l'espace « enfants » est d'ores et déjà en place. La zone pétanque est en préparation (éclairage, ...).

■ CONSEIL D'ÉCOLE

Le Conseil d'école s'est réuni le mardi 10 avril en présence de la directrice, Marie Soler, du corps enseignant et des délégués des parents d'élèves. Emile Raggini qui suppléait le maire retenu par ailleurs et Stéphane Allier représentaient la municipalité. La directrice remercia la Commune pour les travaux réalisés et fit part d'autres améliorations à apporter. Elle évoqua le calendrier des activités et les projets pour le dernier trimestre de cette année scolaire. Le bilan financier de la coopérative scolaire fut examiné. Un vide-grenier le 1er juillet et une kermesse devraient permettre d'améliorer la trésorerie.

La séance fut levée après l'évocation des questions diverses.

■ 8 MAI : COMMÉMORATION ARMISTICE EN COLLABORATION AVEC LES ANCIENS COMBATTANTS

La célébration du 67^e anniversaire de l'Armistice du 8 mai 1945 se déroulera de la façon suivante : 11h45 : départ du cortège devant la mairie

12h : cérémonie au Monument aux morts de la commune

13h : verre de l'amitié au foyer suivi du banquet fraternel

La population est invitée à participer en masse.

■ COUPE DE BOIS BRÛLÉ SUR LA ZONE DE MOUREL GROS

Comme suite à l'incendie qui avait ravagé le secteur de Mourel Gros en août 2007, de nombreux arbres carbonisés sont toujours en place. Une demande d'enlèvement de ces bois brûlés sur la parcelle communale C 0372 a été reçue en mairie le 23 avril 2012.

Avant de donner son accord, la municipalité souhaiterait savoir si d'autres personnes sont intéressées. Se faire connaître en mairie avant le 15 mai.

■ FINANCES COMMUNALES

Vendredi 13 avril, le Conseil Municipal réuni en session ordinaire, a voté à l'unanimité les budgets primitifs de l'exercice 2012, préparés par la Commission des Finances après le débat d'orientation budgétaire du 22 mars 2012.

Budget principal

Il s'équilibre en recettes et dépenses à hauteur de 2 245 235 € dont 870 052 € pour la section d'investissement. Quelques éléments essentiels sont à souligner.

- Les taux d'imposition restent inchangés depuis 2007.

- 22,51 % pour la TH

- 36,59 % pour la TFB

- 102,08 % pour la TFNB

Malgré une diminution de la TFNB incidence des arrachages, on note une progression de 2,90 % de l'ensemble des bases d'imposition.

• Les produits domaniaux sont en constante évolution.

• Les travaux en régie exécutés par nos services techniques s'élèvent à 70 000 €.

• Le montant des subventions alloué aux associations est de 31 500 €. Le Conseil Municipal se félicite de l'activité de ces associations et de la rigueur qu'elles font preuve dans l'utilisation des fonds publics.

• Le prélèvement sur la section de fonctionnement pour financer nos dépenses d'investissement s'élève à 252 669 €.

• Les travaux d'investissement 738 961 € peuvent être regroupés sous trois thèmes.

– Bâtiments : 253 894 €

Toiture lavoir / Mairie, façade et aménagements intérieurs / Salle polyvalente / Eglise

– Voies et réseaux : 383 539 €

Jardin public / Eclairage public / Renforcement BT Buadelle / Renforcement BT Gibalaux / Voirie, travaux exécutés par le SIC / Aménagement du Lac / Pistes forestières, travaux ONF.

– Acquisitions bien meubles et immeubles : 101 528 €

Mobilier et matériel / Acquisitions foncières / Terrain aire lavage / Matériel informatique / Equipement Plan Communal de Sauvegarde.

Budget Eau Assainissement

Ce service, affermé auprès de la compagnie Lyonnaise des Eaux, présente un budget qui s'équilibre à hauteur de 1 071 506 € dont 1 034 371 € pour la section d'investissement.

Deux programmes importants se dégagent :

- Mise à niveau des stations d'épuration du village et du Tinal d'Abrens 562 120 €.
- Rénovation du réseau d'assainissement 375 461 €

L'exécution de ces travaux est liée à l'octroi des subventions sollicitées auprès du Département, de l'Agence de l'Eau et de l'Etat.

Les deux budgets peuvent être consultés en Mairie, la Commission des Finances se tient à la disposition des administrés qui souhaiteraient des précisions comptables complémentaires.

L'Adjoint aux Finances, Emile Raggini

■ FÊTE LOCALE

Le Comité des fêtes communique la date de la Fête locale qui aura lieu les : 22, 23 et 24 juin. Le programme sera communiqué dans notre prochain numéro.

■ 9 MAI : RÉUNION PUBLIQUE SUR LE PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Comme nous vous l'indiquions dans le bulletin d'avril, une réunion d'information est organisée le 9 mai, à 18h30 au foyer municipal. Il s'agit d'informer la population des dispositions arrêtées dans le domaine de la prévention et de la gestion des risques majeurs identifiés sur notre territoire.

– L'information et la sensibilisation des citoyens face à ces risques sont des éléments essentiels pour une prévention efficace.

– Notre commune est exposée aux inondations causées par les crues de nombreux ruisseaux (Ruchol, Arques, Resclause, Téron...). Les quartiers périphériques et les nombreux domaines disséminés sur son vaste territoire sont également soumis au risque incendies de forêt.

– L'équipe municipale a décidé l'élaboration d'un Plan Communal de Sauvegarde afin de préserver la sécurité des habitants et protéger au mieux leurs biens et leur environnement. Ce plan a pour objectif de définir les mesures de prévention et de secours prises pour faire face à toute situation de crise. Il répond par ailleurs à l'obligation réglementaire qui lui est faite.

– Le Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs présente les zones concernées par les différents risques, rappelle les consignes de sécurité à respecter et les démarches à suivre si une telle situation survient sur la commune.

■ RANDONNÉE PÉDESTRE

L'association « Los Caminaïres » s'est installée à Laure. Ce club d'environ 25 adhérents effectue 5 sorties mensuelles : 3 après-midi le jeudi dans un rayon d'1 h de voiture maximum, 1 jeudi et 1 samedi à la journée dans tout le département.

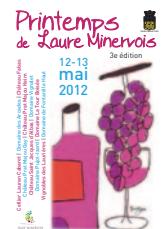
Le niveau de randonnée est généralement moyen, c'est-à-dire 3 à 5 h de marche et un dénivelé inférieur à 500 m.

L'adhésion est ouverte à toute personne intéressée ; elle comprend la licence de la Fédération Française de Randonnée et une cotisation au club.

Renseignements : Evelyne Tissot au 09 50 64 47 88 ou par courriel à « los.caminaires@free.fr »

■ PRINTEMPS DE LAURE

L'Association des Amis de la vigne et des terroirs de Laure vous invite à prendre part à la manifestation qu'elle organise les 12 et 13 mai.



Le flyer avec toutes les informations sur le déroulement de la fête vous sera distribué avec la Lettre du Haut-Minervois en cours de distribution par la Communauté de Communes.

Rappel : pour le repas au lac du dimanche 13 inscription obligatoire avant le 7 mai auprès des commerçants.

■ PATRIMOINE LAURANAISS

l'assemblée générale du Patrimoine Lauranais aura lieu vendredi 11 mai 2012 à 20h30, au foyer.

Ordre du jour :

Accueil et appel de cotisations / Rapport moral et financier / Bilan de l'année 2011 Projets pour l'année 2012 / Pot de l'amitié.

■ A VOS BOULES

Le club de pétanque redémarre. Après avoir marqué un temps d'arrêt, le club lauranaise au passé prestigieux reprend vie, animé par un groupe motivé, groupé autour de l'ami Gérard DOR. La municipalité met une dernière main au boulodrome et, les beaux jours aidant, les joueurs vont pouvoir à nouveau se livrer à leur sport favori.

Le club indiquera les axes forts qu'il entend leur proposer, après la tenue d'une réunion publique.